

Changer ses habitudes avec la Maison des mobilités

La Maison des mobilités va être inaugurée le 8 novembre 2019 au centre Prométhée.

 **Déplacez-vous facilement en Thouarsais !**



Le territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais est engagé pour devenir un Territoire à Energie Positive à l'horizon 2050. La réalisation de cet objectif passe par la réduction des consommations énergétiques liées aux déplacements. Le développement d'une mobilité plus durable est donc essentiel. De plus, cette ambition doit aussi permettre une mobilité pour tous les habitants.



Le collectif mobilité

Le développement et la gestion de la Maison des mobilités est porté par le Centre Socioculturel de Thouars. Cependant c'est un projet multi-partenarial, ainsi un collectif « mobilité » s'est constitué pour coconstruire le projet durant l'année 2019 autour du Centre Socioculturel et de la Communauté de Communes du Thouarsais

Les membres du collectif :

- Le Centre Socioculturel du Thouarsais
- La Communauté de Communes du Thouarsais
- Le Département des Deux-Sèvres

- L'atelier Méca de Niort
- La ville de Thouars
- POE
- La MEF
- Pôle emploi
- La Région Nouvelle Aquitaine
- La MSA
- CAP emploi
- Le GAL Nord Deux-Sèvres

Les objectifs de la Maison des mobilités

La maison des mobilités est constituée de trois niveaux donc elle regroupe plusieurs objectifs :

- Disposer d'un lieu unique pour renseigner et conseiller les habitants afin de favoriser la mobilité durable
- Développer une offre de mobilité pour tous
- Permettre l'insertion des personnes dont la mobilité est un frein à l'emploi et la formation

Le fonctionnement du premier niveau – l'accueil grand public

La maison des mobilités (le centre socioculturel de Thouars) est désormais le lieu unique pour renseigner et conseiller les habitants sur les solutions alternatives à la voiture individuelle. Chaque habitant peut venir se renseigner sur les différents services existants sur le territoire (train, car, T'vélos, Comm'bus, bourse aux permis, ...). En outre, sur demande ils peuvent aussi bénéficier d'un conseil à la mobilité individualisé (diagnostic de mobilité personnalisé, conseil à l'achat, ...).

Il est possible de se renseigner par téléphone aux horaires d'ouverture du CSC ou de prendre rendez-vous. Il y est aussi possible de venir directement au CSC pendant les permanences les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 9h à 12h ou pendant une permanence délocalisée une fois par mois sur le territoire et deux fois par mois dans le quartier des Capucins.

Le fonctionnement du deuxième niveau – T'Solid'R

Le transport solidaire qui a été inauguré le 1^{er} février 2018 et qui est géré par le Centre Socioculturel de Thouars intègre la Maison des mobilités. Pour rappel, un bénévole donne un peu de son temps pour transporter des personnes qui ne peuvent pas se déplacer de manière temporaire ou permanente, contre une indemnité de 0,35€/km. C'est un service de dernier recours, quand aucun autre transport n'est possible et sous conditions de ressources. Ces trajets peuvent être de courtes distances mais il est aussi possible, si le

bénévole est d'accord, de conduire les utilisateurs en dehors du territoire de la Communauté de Communes du Thouarsais pour un rendez-vous médical par exemple.

Le fonctionnement du troisième niveau – la location solidaire

La maison des mobilités est aussi constituée d'un parc de véhicules pour permettre aux habitants qui n'ont pas de moyen de locomotion d'accepter un emploi ou une formation. Ce service est accessible sous prescription d'un partenaire social (exemple : les assistances sociales, la MEF, POE, pôle emploi, le CIAS, ...) qui le transmet au Centre Socioculturel. Ce dernier assure ensuite la location en fonction des besoins de la personne pour une durée de trois mois maximum. Un conseil à la mobilité individualisé vient compléter toute location afin de trouver une solution pérenne.

Composition du parc de location solidaire :

- 3 vélos à assistance électrique en 2019
- 2 scooters en 2019
- 1 voiture thermique en 2019
- 3 voitures électriques en 2020
- 2 voitures électriques sans permis en 2020

Tarifs des locations :

<i>Sous prescription</i>	Coût mensuel	Coût hebdomadaire
Vélos à assistance électrique	30€	12€
Scooter	60€	20€
Voiture sans permis	100€	30€
Voiture	150€	45€

Le choix des véhicules électriques :

Le fait qu'une partie du parc soit électrique était essentiel dans le développement du projet. Ce choix est bénéfique d'un point de vue environnemental mais aussi d'un point de vue social. Offrir la possibilité à un public en insertion de louer des véhicules électriques leur permet de réduire les coûts liés au carburant pendant le temps de location. Cette économie n'est pas négligeable afin de mettre de l'argent de côté pour trouver une solution plus pérenne.

Le financement

Les financeurs de ce projet sont :

- Le programme LEADER
- Le Département des Deux-Sèvres

- La Communauté de Communes du Thouarsais via l'appel à projet French Mobility de l'ADEME
- L'Etat à travers le financement CGET (Commissariat général à l'égalité des territoires)
- La CAF
- Pôle emploi
- La Région Nouvelle Aquitaine
- La MSA

Contact

Adeline Jouffriault, *Conseillère mobilité au sein du Centre Socioculturel de Thouars :*

cscmobilite79100@gmail.com 06 44 23 27 88 / 05 49 66 76 40

Marie Sourisseau, *Chargée de mission mobilité durable au sein de la Communauté de Communes du Thouarsais :* marie.sourisseau@thouars-communaute.fr 05 49 66 68 68

Christine Dubard-Boisseau, *Service communication au sein de la Communauté de Communes du Thouarsais :* 05 49 66 73 14/06 80 40 09 13